



Fort de France, le 28 septembre 2021

Communiqué de Presse

Le Collectif des Syndicats de Retraités et Association des Personnes Agées de la Martinique

Exprime toute sa solidarité aux mobilisations et action « Bien Vivre sa Retraite » engagées le 01 octobre 2021 par les 9 Organisations Syndicales Nationales

Septembre, octobre, novembre, seront des mois clés pour les retraités.

En effet, c'est à cette période que seront votés les budgets de la Sécurité sociale et de la loi des finances singulièrement pour la retraite et la dépendance.

Nous rappelons que la retraite de base a **augmenté de 0,4 % et 1% pour la complémentaire** alors que les prix ne cessent d'augmenter d'où une perte du pouvoir d'achat des retraités en Martinique.

Une étude du CESE (Conseil Economique Social et Environnemental) d'octobre 2020 précise, que la moitié des plus de 65 ans ayant de faibles revenus en Outre-mer, **consacre 28 % de leur consommation totale à l'alimentation** qui est de loin, le premier poste de dépenses des aînés défavorisés. En outre, L'INSEE a estimé que la téléphonie mobile était plus chère de 60 % environ aux Antilles-Guyane, et assombrit un peu plus le décor, en indiquant, que la Martinique paie l'eau la plus chère de France.

A cela s'ajoute, la valse des étiquettes : mutuelles, le gaz, l'essence, le loyer, la parapharmacie... preuve que tout augmente sauf nos pensions.

Un rapport gouvernemental préconise **d'augmenter la CSG** pour les retraités en l'alignant sur celle des actifs, de réduire l'abattement fiscal de 10 % pour le calcul de l'impôt sur le revenu des retraités et de continuer à minimiser la revalorisation et/ou geler les pensions et retraites.

Nous voulons une retraite décente pour vivre, ce qui signifie augmenter les retraites et pension d'un bon niveau aujourd'hui et pour les générations futures.

Pour tenir compte de la situation sanitaire de la Martinique et ne pouvant pas appeler les Retraités à venir manifester physiquement, le Collectif les invite toutes et tous à exiger par tous les moyens en leur pouvoir : Lettre au préfet (représentant du ministère de la solidarité), courrier à la presse parlée et écrite, participation aux émissions radiophoniques etc., leur droit à une retraite décente pour vivre. **D'augmenter les retraites et pensions en les indexant sur l'évolution du salaire moyen**

Correspondants :

Hugues. ETIFIER 0696213 923	Michel LARRIBE 0696 297 026	Louis MAUGEE 0696 228 971
---------------------------------------	---------------------------------------	-------------------------------------